

**République Française, Département de la Moselle, Arrondissement de
Sarrebouurg
COMMUNE de LUTZELBOURG**

Compte rendu et procès-verbal

Réunion du Conseil Municipal n°63

Séance du 17 janvier 2020 - Convocation en date du 13 janvier 2020

Conseillers élus: 15 - Conseillers en fonction : 15 - Conseillers présents : 9 - nombre de procurations :

Sous la présidence de MOUTIER Joseph, Maire

-Conseillers présents : 9

- 2) Antoine MOUTIER, conseiller municipal
- 3) Olivier STENGEL, conseiller municipal
- 4) Charles RICHERT, conseiller municipal
- 5) Christophe METZINGER, conseiller municipal municipal
- 6) Jean-Michel REDINGER, conseiller municipal municipal
- 7) Geneviève OBERLE, conseillère municipale adjointe
- 8) Nadine ZANIN, conseillère municipale
- 0
- 9) Guy BRUCKER, conseiller municipal

-Membres absents excusés : 6

- 1) José TALIDE, 2^{ème} adjoint
- 2) Roland WAGNER, 1^{er} adjoint
- 3) Mickaël ALBACH, conseiller municipal
- 4) Séverine GARDYJAS, conseillère
- 5) Mathieu GIGAND, conseiller
- 6) Muriel BASSOMPIERRE, 3^{ème}

-Membres absents non excusés :

+++++

Ouverture de séance : 20h01

+++++

- 1/Désignation du secrétaire de séance
- 2/Remboursement travaux d'assainissement
- 3/Subventions aux associations
- 4/Admission en non-valeur.
- 5/ Divers :

+++++

Délibération N°2020-1-401/1

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

La séance du conseil s'est tenu sans secrétaire de séance, aucun conseiller ne voulant être secrétaire.

Délibération N° 2020-1-402/2

Objet : Remboursement travaux d'assainissement.

Le Maire propose au conseil municipal de rembourser à un riverain de la route de Dannelbourg, les travaux d'assainissement relevant du réseau public pour un montant de 250 €....

Après délibération, le conseil à l'unanimité donne son accord sur cette proposition.

+++++

Délibération N° 2020-01-403/3

Objet : Subventions communales.

Le Maire propose au conseil municipal d'octroyer les subventions suivantes pour l'exercice 2020 :

- ✚ Bibliothèque de Lutzelbourg : 1.500 €
- ✚ Coopérative scolaire : 1.500 €
- ✚ Club Vosgien Phalsbourg-Lutzelbourg : 1.500 €
- ✚ Conseil de fabrique : 1 000 €
- ✚ Conseil presbytéral : 1 000 €
- ✚ Syndicat des Apiculteurs de Lutzelbourg : 150 €
- ✚ Association de Pêche : 500 €
- ✚ Association des Donneurs de Sang de Lutzelbourg : 155 €
- ✚ Chorale Sainte Cécile de Lutzelbourg : 95 €
- ✚ Club de gymnastique de Lutzelbourg : 150 €
- ✚ Club de tennis de Lutzelbourg : 100 €
- ✚ Club du 3° Age de Lutzelbourg: 200 €
- ✚ FCPE Erckmann- Chatrian : 50 €
- ✚ SPA Sarrebourg : 300 €
- ✚ La petite scène : 250 €
- ✚ Les joyeux Châtelains : 150 €.
- ✚ Les Tartuffes : 400 €
- ✚ Les petits Lions : 200 €

Après délibération, le conseil à l'unanimité donne son accord sur cette proposition.

+++++

Délibération N° 2020-1-404/4

Objet : Admission en non-valeur.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état des produits irrécouvrables dans le budget eau pour la somme de 165.45 € (**et non 180.20 € DCM 2019-11-392/2**)

Après délibération, le conseil à l'unanimité décide l'admission en non-valeur de la somme ci-dessus et autorise le maire à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Divers :

-compte rendu des décisions du maire :

Le maire informe le conseil qu'il a utilisé les délégations que lui avait accordées le conseil municipal par la délibération 2014-2-4 du 7 avril 2014 à savoir :

Le maire a décidé les opérations suivantes :

- modification de la forme du préau...5.400 €
- stores préau...17.100 €
- revêtement de sol préau...9.741 €
- trottoir boulangerie Ruby...4.509,60 €
- place du monument aux morts...8.363,16 €
- accès et parking de l'école...30.123,60 €

+++++

La séance a été levée à : 20h59

Fait et délibéré à LUTZELBOURG, le 17 janvier 2020

Le Maire certifie que le compte rendu de ces délibérations a été affiché à la porte de la Mairie.